

ÉDITION SPÉCIALE EAU

Dans le contexte de sécheresse exceptionnelle que connaît le département des Pyrénées-Orientales, la ville met en place un certain nombre d'actions concrètes et accompagne les torreillans pour préserver notre environnement et la ressource en eau. Vous trouverez, accolé à ce Torreilles info, un feuillet détachable qui reprend les engagements de la municipalité, les projets à venir, les bonnes pratiques du quotidien pour réduire votre consommation et enfin les interdictions relatives à l'arrêté préfectoral actuellement en vigueur.



VITE ! APPRENDS-MOI À MARCHER !

Samedi dernier, M. le Maire, Marc Médina, Guy Rouquié, 1^{er} adjoint et Emma Sabaté, conseillère municipale déléguée à la communication, ont remis aux jeunes parents torreillans, une petite attention pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau né. Dorénavant, une paire de vigatanes confectionnées par l'entreprise locale "Création catalane" située à St Laurent de Cerdans, est offerte à chaque nouveau petit torreillan par la municipalité. Une jolie manière de célébrer cette nouvelle étape de vie et l'occasion de partager un moment privilégié avec les parents. Chaussés à l'effigie de la ville, les petits torreillans seront prêts pour leurs premiers pas au sein de la commune.



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Lundi dernier, le conseil municipal s'est réuni afin de se prononcer sur différentes délibérations. Compte-tenu de la gravité de l'état actuel de sécheresse, un plan d'actions d'urgence et de responsabilité proposé par la préfecture a été approuvé et M. le Maire a été désigné comme élu référent "eau". L'intensité sans précédent de cette conjoncture dans le département des Pyrénées-Orientales demande une adaptation des comportements personnels et professionnels. Ainsi le conseil municipal a adopté la charte préfectorale du bon usage de l'eau et, afin de soutenir les dynamiques individuelles a décidé de financer l'achat de récupérateurs d'eau à hauteur de 40€ par foyer (modalités en ligne ou en mairie). Outre ces délibérations exceptionnelles, diverses conventions ont été approuvées pour le bon fonctionnement des services, dont la mise à disposition de locaux à l'antenne du Conservatoire de Musique, les prestations complémentaires relatives à la compétence déchets (pour un montant de 44 000€ annuels) dont le nettoyage des espaces autour des colonnes enterrées et des poubelles des plages. Enfin, le conseil municipal a voté la mise à disposition de chevaux pour la brigade équestre et d'un terrain pour les recevoir. L'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet de la ville.



Culture

SANT JORDI

- 10h : conférence par Florence Delaunay "L'art baroque, émotions et transgressions"
- 11h15 : Distribution de livres et de roses.
- 11h30 : tirage de la tombola des gagnants de l'opération du "printemps des commerçants".
- Sardanes et apéritif offert par la municipalité.

Samedi 22 avril, dès 10h
Le Cube, place des souvenirs d'enfance, entrée libre

Manifestation organisée par la médiathèque Claude Blazy, l'association pour la gestion du patrimoine torreillan, Saurimonda et El labiol torrellà.

Animations

CONTES & CHOCOLAT

Lecture de contes, chasse aux oeufs, jeux gonflables et activités ludiques

Mercredis 26 avril et 3 mai, 15h30

Site de Juhègues, participation 7€
Animations réservées aux enfants de 3 à 7 ans
Réservations au Cube ou sur torreilles.festik.net

FLORALIES DE JUHÈGUES

Les 29 et 30 avril prochains, le site de Juhègues accueillera la 14^{ème} édition des Florales. Cet événement très attendu par tous les amoureux des plantes et des fleurs rassemble de nombreux pépiniéristes et horticulteurs de notre département. Pour le plus grand plaisir des sens, Juhègues se parera de ses plus belles couleurs et se laissera envahir par les senteurs printanières. Que ce soit pour ajouter une note de romantisme ou de gourmandise à votre jardin, ce marché floral sera l'occasion de trouver conseils et inspirations. Plantes grimpantes, vivaces, fleuries, comestibles ou aromatiques... il y en aura de toutes les couleurs. La situation actuelle de sécheresse nécessite une attention particulière sur la préservation de la ressource en eau, c'est pourquoi la conférence animée par l'association Permapat qui se tiendra dans la chapelle de Juhègues le dimanche à 10h30 évoquera l'optimisation de la gestion de l'eau dans le jardin et dans le paysage. En parallèle, des animations et des activités seront proposées pour les grands et les petits, ainsi que buvette et restauration ou tombola par l'association "Gestion du patrimoine de Torreilles". Ouverture du site de 10h à 18h, durant les deux jours. Entrée libre.



SCR XV : LA SAISON N'EST PAS TERMINÉE !

Si l'équipe 1 a assuré le maintien du club en fédérale 2, elle a terminé son championnat, dimanche, à Canet, par une victoire, à l'arraché, contre Servian-Boujan qui n'avait rien à jouer. Notre formation se classe 8^{ème} de la poule 3, à trois points du dernier qualifié (Villefranche de Lauragais) et à six points du 9^{ème} (E.S.Catalane), pas mal pour un promu ! Elle pourra ainsi goûter à un repos mérité, car cette saison a compté pour deux, tant le délai a été court entre la finale de fédérale 3 (26/06) et la reprise des entraînements (début août). Elle pourra aussi encourager toutes les sections du club, encore en course. Tout d'abord, l'équipe 2 qui a fini 3^{ème} de sa poule et qui, le 30 avril prochain sur terrain neutre, affrontera Tain-Tournon (07), 6^{ème} de la poule 2, en match de barrage. Les juniors vont disputer le challenge d'Occitanie, les cadets vont attaquer les phases finales du championnat d'Occitanie et l'école de rugby, qui brille sur tous les terrains, prépare le grand tournoi de Petits catalans (1000 enfants), le 20 mai à Canet. LES MATCHES DE CE WEEK-END : U8 et U10 à Limoux. Cadets contre Port de Bouc, lundi à 18h à Torreilles, en amical. Oui, la saison n'est pas finie. LCA

DES ÉCHANGES PASSIONNANTS

À l'occasion d'une conférence passionnante, Philippe Laflaquière, ancien juge de l'application des peines puis procureur de la République, a partagé avec le public son expérience professionnelle hors du commun. Après être revenu sur différentes affaires qu'il avait eu à traiter, il s'est livré sur les étapes complexes de la réintégration dans la société des détenus condamnés à de longues peines. A travers ces parcours ahimés et ces destins échoués, Philippe Laflaquière et sa compagne ont mené avec intelligence, des réflexions empreintes d'humanité.



LES ÉCOLIERS SENSIBILISÉS AU RECYCLAGE



Dans le cadre du programme "Watty à l'école", les petits torreillans ont été sensibilisés à la gestion des déchets et au recyclage. Accompagnés par l'association "Les petits débrouillards", les élèves ont participé à différents ateliers et ont appris différentes notions, telle que la durée de biodégradabilité des déchets en mer. Cette intervention ludique rappelle l'importance des écogestes quotidiens aux petits citoyens de demain.

STAGE DE FLAMENCO



L'association Zayarts propose un stage de danse flamenco "Por Cantiñas con mantón" (grand châle à frange) les 22 & 23 avril. L'occasion d'apprendre la technique du maniement du châle avec montage chorégraphique par la danseuse et chorégraphe Johanna Modica Ruta. Niveaux débutants et inter/avancés. Tarifs, horaires et inscriptions au 06.88.48.53.77 ou association.zayarts@gmail.com

VIDE GRENIER



Le Yoga club torreillan organise un vide-grenier sous la pinède de Juhègues le samedi 13 mai. Les inscriptions auront lieu à la salle des fêtes, le 28 avril de 16h30 à 18h, le 4 mai de 17h30 à 19h et le 9 mai de 17h30 à 19h (5€ le mètre linéaire). Plus d'infos : yogaclubtorreillan@gmail.com

TENNIS DE TABLE : DÉPARTEMENTALE & RÉGIONALE

Samedi 15 avril la régionale 2 de l'US Torreilles TT s'est rendue à Castelnau le Lez. Face au leader, les torreillans se sont inclinés 13-1. Seul le capitaine Luc Masson remporte une victoire. En départementale 1, le déplacement à Perpignan Saint Gaudérique s'est soldé par un beau succès sur le score de 11-3. Benoît Quittet et Anthony Diaz réalisent 3 victoires, chacun en double et obtiennent la deuxième place de la poule. Dimanche 14 mai, deux derbys auront lieu à la salle fraternité. La D1 recevra Saint Laurent de la Salanque avec pour enjeu la deuxième place de la poule. En régionale 2, Canohès/Toulouges viendra affronter les torreillans avec un très mince espoir de maintien en cas de victoire.



UN BRIN DE MUGUET

La vente du muguet par des particuliers sur la voie publique est encadrée afin d'éviter une concurrence déloyale aux fleuristes professionnels. Le 1^{er} mai, les personnes désirant vendre du muguet sur la voie publique doivent disposer d'une autorisation exceptionnelle de la mairie. Le muguet doit être cueilli en forêt, vendu sans emballage et en petite quantité. À Torreilles, vous pourrez vous procurer votre brin de muguet aux stands situés, place Jules Ferry & Louis Blasi, avenue Maréchal Joffre, et au rond point interplage.



TOURNAGE À TORREILLES



Tourné en Ariège, "Les âmes sœurs" est visible sur les écrans. Ce 24^{ème} opus d'André Téchiné est l'histoire du retour, auprès de sa sœur, d'un soldat blessé au Mali, interprété par Benjamin Voisin (César du meilleur espoir masculin). Plongé dans le coma après une explosion, son corps endormi est veillé par sa sœur Noémie Merlant. Il leur faudra bientôt apprendre à se (re)connaître. C'est une nouvelle variation autour du mystère des sentiments, cher à André Téchiné, mais aussi l'occasion d'explorer l'émoi d'une jeunesse dont il s'est toujours fait un observateur sensible. Pour assurer un final solitaire entre mer et ciel, dans le décor singulier de l'embouchure de l'Agly, un plateau de tournage a été installé une journée sur la plage nord de Torreilles. JDE

Agenda sportif, festif, culturel

DU 7 AU 23 AVRIL :

- > Exposition "Les picturales" - Le Cube
- SAMEDI 22 AVRIL :
- > Sant Jordi, 10h - Le Cube
- > Remise des lots du "Printemps des commerçants", 11h30 - Pl. des souvenirs d'enfance
- MERCREDIS 26 AVRIL & 3 MAI :
- > Contes & chocolat, 15h30 - Juhègues
- JEUDI 27 AVRIL :
- > Atelier créatif, 10h - médiathèque
- 29 & 30 AVRIL :
- > Florales, 10h à 18h - site de Juhègues

MARCHÉ :

mardi et vendredi matin,
place des souvenirs d'enfance
CONCOURS DE PÉTANQUE :
tous les mardis et samedis, 14h30 -
boulodrome Julien Espelt (village)

MESSES

Samedi 22 avril : 18h à Torreilles.
Dimanche 23 avril : 9h30 à Le Barcarès ;
11h à Clairac ; 18h à St-Laurent. Lundi
24 avril : 18h à St Laurent. Mercredi 26
avril : 18h à Le Barcarès. Jeudi 27 avril :
18h à Clairac.

MÉTÉO



ATELIER CRÉATIF

La médiathèque célèbre les 80 ans de la sortie du livre "Le Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry autour d'un atelier créatif pour les enfants. À travers un cahier de dessin les enfants pourront donner vie à leurs coloriages du Petit Prince et créer de façon ludique leur propre dessin animé revisité de ce chef-d'œuvre. Jeudi 27 avril, 10h à la médiathèque. Dès 3 ans. Gratuit, sur inscription au 04.68.52.33.41 ou mediatheque@torreilles.fr. Nombre de place limité.

AVENTURE



Take off float vous propose de découvrir le "Onewheel". Cette planche électrique procure les sensations du snowboard et du surf. Situé boulevard de la plage, différents parcours sont proposés. Plus d'infos au 07.64.16.65.86 ou sur takeoff-float.com

TRIBUNE LIBRE

Au terme de la séance du conseil municipal du 17 mars, j'ai posé la question à Monsieur le Maire de savoir si le parc du jumelage ferait l'objet d'une réfection et d'aménagements pour les enfants, de nombreux parents m'interrogeant sur ces réalisations. Il a convenu devant les membres du conseil que cela s'imposait et que ce serait fait en 2024. Je le remercie pour cette réponse favorable que je me permettrai de lui rappeler le moment venu. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

ÉDITO DU MAIRE

Il suffit de tourner le robinet et l'eau coule, toujours. Le geste est si simple et que l'eau coule, pure, limpide, si évident. Et si cette évidence si simple s'évanouissait ? L'eau est une ressource précieuse qu'il faut préserver. Collectivement, nous devons prendre conscience de l'urgence de la situation. La sécheresse que nous vivons est historique et les incendies qui se sont propagés chez nous en février dernier et début avril ainsi que plus récemment à Cerbère sont des signaux d'alarme de l'état des sols. J'appelle donc chacun d'entre vous au civisme et au respect de nos espaces naturels. Comme pour la sobriété énergétique au cœur de l'hiver, je suis convaincu que les petits gestes de notre quotidien conjugués à la réutilisation des eaux usées, permettront de préserver les ressources de notre territoire. Afin de vous accompagner au mieux dans cette démarche, la municipalité a mis en place un certain nombre d'actions concrètes pour réduire la consommation d'eau : participation financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau, distribution de mousseurs à tous les habitants, etc. Le conseil municipal a également voté la charte préfectorale pour faire face à la sécheresse, ce qui nous permettra d'autoriser pour l'usage personnel avec sagesse et pondération, l'arrosage des potagers et des jardins vivriers. Tolérer certains usages bénéfiques n'exclut pas les contrôles. Ceux-ci seront réalisés par la police municipale et la police de l'eau qui pourront sanctionner les comportements inappropriés. Tous ensemble, préservons notre ressource en eau.
Dr Marc Médina

NOS ENGAGEMENTS

Depuis de nombreuses années, la municipalité s'est engagée pour préserver notre environnement et la ressource en eau. Mesure phare de cet engagement, en 2018 Torreilles a été la première commune du département à avoir retiré les douches de plage. Cette décision a permis d'économiser pas moins de 2 millions de litres d'eau potable par an et de protéger la nappe de la pénétration des produits chimiques. Au-delà des douches de plage, la commune a très largement investi dans ses réseaux d'eau pour limiter les pertes, mis en place l'arrosage au goutte à goutte, aménagé le parking de la plage et de l'avenue Brassens avec des matériaux drainants, mis aux normes la potence agricole avec accès par badge pour les agriculteurs, réduit de 70% la consommation d'eau de la balayeuse ou encore créé des jardinières économes en privilégiant les plantes succulentes et les décors minéraux (entrées de villes, route de Villelongue, feu rouge, rond point des Tuileries, aménagements paysagers du boulevard de la plage et de Saint Laurent, chemin de la mer...).

LES PROJETS À VENIR

Afin de prolonger des actions déjà entreprises nous allons engager :

- Une participation financière à hauteur de 40€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau. Formulaire à récupérer en mairie.
- La distribution de mousseurs à installer sur les robinets pour tous les foyers torreillans.
- La sensibilisation des plus jeunes avec la mise en place de récupérateurs d'eau dans les cantines scolaires pour y déverser notamment le reste des carafes.
- Après les douches de plage, la suppression des rince-pieds dès cette saison.
- La mise en place de récupérateurs d'eau de pluie des bâtiments publics (services techniques et halle des sports).
- Un travail en partenariat avec les socio-professionnels du tourisme et le SDIS 66 pour installer des grandes bâches de 60m³ à différents endroits du territoire, remplies d'eau de récupération à disposition des pompiers et des services techniques.
- L'installation de deux récupérateurs de 10m³ à la halle des sports et au centre technique municipal.

85%

C'est le taux de rendement de nos réseaux d'eau. Grâce aux travaux de réfection entrepris depuis de nombreuses années, notre réseau d'eau est en excellent état, il fait partie des meilleurs du département.

2 500

C'est le nombre de mousseurs qui seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, comme en 2014. À installer sur les robinets d'éviers et de lavabos, ils permettent de réduire entre 30 et 50%, la consommation d'eau et ainsi de faire des économies sur les factures (jusqu'à 50€ par an pour un foyer de 3 personnes).

2,8%

C'est la part de l'eau douce dans toute l'eau de notre Terre et 0,7% la part que représente l'eau douce consommable par nous, êtres humains.

65%

C'est la part de l'eau dans la composition du corps humain adulte et 95% celle de l'embryon au début de son développement dans le ventre de sa mère.

ZOOM SUR DEUX INTERDICTIONS MAJEURES

La commune sera particulièrement attentive à l'arrosage des espaces verts et au remplissage ou à la vidange des piscines privées. Au verso de ce document, vous trouverez la plaquette relative aux principales mesures de restriction à respecter qui s'appliquent actuellement dans le cadre du niveau "alerte renforcée" à Torreilles et dans les Pyrénées-Orientales.

Dispositions en vigueur au 21 avril 2023. N'hésitez pas à vous tenir informés via le site de la préfecture : bit.ly/secheresse2023

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers par la police municipale et la police de l'eau. Suite à une période de prévention, les contrôles effectués pourront dorénavant engendrer des sanctions en cas d'infraction constatée.

8 BONNES PRATIQUES AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU

- Prendre une douche courte plutôt qu'un bain en coupant l'eau pendant que l'on se savonne.
- Identifier/repérer les fuites et les réparer.
- Récupérer l'eau froide gaspillée en attendant d'obtenir la température requise ou celle utilisée pour nettoyer des aliments.
- Installer une chasse d'eau à double débit et ne pas tirer systématiquement si possible, ou utiliser des toilettes sèches.
- Utiliser le lave-vaisselle et le lave-linge uniquement lorsqu'ils sont pleins
- Utiliser des robinets et pommeaux de douche économes.
- Couper l'eau du robinet dès que possible et utiliser le mousseur distribué par la municipalité.
- Récupérer l'eau de pluie pour les activités pour lesquelles l'eau potable n'est pas nécessaire.



Pour rappel, pas moins d'un tiers de l'eau consommée l'est pour les toilettes, un 2^{ème} tiers l'est pour les bains et les douches, 13% pour la lessive et seulement 3% pour manger et boire. Ce sont nos petits gestes du quotidien qui permettront de réaliser d'importantes économies d'eau et ainsi éviter une aggravation de la situation.



©Yacine Bouchaib SDIS 66

Niveau : Alerte renforcée

**USAGE
RÉSERVÉ !**

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction
d'arroser les
pelouses, massifs
fleuris, espaces verts,
rond-points



Interdiction
d'arroser les potagers



Interdiction
d'arroser les terrains de sport
(Sauf terrain principal
accueillant des compétitions
nationales, de 22h à 02h)



Interdiction
d'arroser les golfs
(Sauf "greens et
départs", de 22h à 02h)



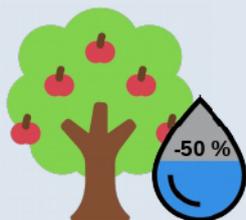
Interdiction
de nettoyer les terrasses, façades et
voiries à l'exception des balayeuses
laveuses automatiques



Interdiction
de nettoyer les
véhicules,
hors stations
professionnelles



Interdiction
de laver les
bateaux de
plaisance



Réduction minimale de
50 % des volumes prélevés
pour les usages agricoles



Interdiction
de faire fonctionner les
fontaines publiques et
privées



Interdiction
d'utiliser les douches
de plage



Interdiction
de remplir et faire l'appoint
en eau des piscines privées à
usage unifamilial

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.pyrenees-orientales.gouv.fr